

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces.	
Pour un an. 26 fl.	30 fl.
» six mois 14 »	16 »
» trois mois 7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre  
Compté de 10 lins. par ligne en sus.

# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION

à La Haye, Loge Nieuwstraat  
derrière le Prinsengracht, N° 24  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT  
ARRANGES,  
Chez M. Van Weelden, filiales  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent  
être adressés à la direction franc de

### LA HAYE, 18 Août.

Le *Staats-Courant* de ce jour contient un arrêté du 16 de ce mois, qui nomme aux fonctions de ministre des affaires du culte catholique romain, M. J. B. van Son, qui jusqu'ici avait été provisoirement chargé de la direction des affaires de ce département.

Le Roi, par arrêté du 15 août, a conféré l'ordre de chevalier du Lion Néerlandais à M. D. R. Uckerman, doyen des prédicateurs de l'église évangélique luthérienne à Amsterdam.

Parmi les nominations faites récemment par le vice-président du conseil, remplissant provisoirement les fonctions de gouverneur général des Indes Néerlandaises, on remarque celle de M. P. C. Ardesch aux fonctions de vice-président du conseil de justice à Batavia; M. J. H. Lévysohn, actuellement receveur des droits d'entrée et de sortie à Batavia, est nommé chef de la factorerie néerlandaise au Japon, et le résident de Kedah est nommé résident de Djonokarta.

La société d'armateurs pour la pêche de la baleine vient d'élever son second bâtiment, qui partira sous peu pour la Mer du Sud, c'est la frégate *Zuidpool*, commandée par le capitaine Mann, ayant à bord 36 hommes d'équipage.

S. A. R. le prince co-régent de Hesse a quitté hier matin Weheningue, se rendant avec sa famille à Rotterdam, pour retourner en Allemagne.

On écrit de Groningue, le 11 août:  
Cet après-midi est arrivé ici deux ingénieurs belges ainsi que trois spéculateurs anglais; ils ont visité le lendemain quelques endroits avec M. Balkemar et compagnie, entrepreneurs. L'arrivée et l'inspection de ces messieurs se rattachent, à ce qu'on apprend, au projet du chemin de fer dont il a été déjà plusieurs fois question chez nous.

De fausses pièces de deux sous, portant le millésime 1827 et la marque de la monnaie frappée à Utrecht, sont en circulation. Ces pièces sont faciles à distinguer des bonnes, en ce que les lettres et la couronne sont mal faites et penchent un peu à gauche.

Quatre personnes sur cinq qui montaient une nappe près de la table ont péri avant-hier de vie, par suite d'un coup de vent qui a renversé l'embarcation.

Le steamer *Britannia* arrivé avant-hier à Londres, a apporté la nouvelle que le conventionnel convoqué, le 4 juillet, dans la capitale du Texas, a confirmé au nom de la nation le vote du congrès sur l'annexion du Texas aux Etats-Unis. La résolution a été adoptée à l'unanimité moins une voix.

L'annexion est donc, pour ainsi dire, un fait accompli, car les troupes américaines ont déjà pris possession du territoire texien pour le défendre au besoin contre une invasion de la part du Mexique; invasion qui, du reste, n'est guère à craindre, car, nous l'avons déjà fait remarquer dans notre numéro d'hier, les finances du Mexique sont épuisées, et n'ayant pu résister avec avantage la lutte contre le Texas seul, il ne paraît guère téméraire pour s'engager dans un combat contre les Etats-Unis et le Texas réunis.

Le 12, au soir, conteste dans les termes suivants la nouvelle donnée par le *Journal* de la déclaration de guerre du Mexique, par suite de l'annexion du Texas aux Etats-Unis.

Le matin, une vive sensation a été produite dans la cité par la publication faite par un journal du matin, d'un document officiel du gouvernement mexicain avec ce titre: *Amérique et déclaration de guerre par le Mexique.*

Cette nouvelle a été reçue, dit-on, par le paquebot *Fidelia*, arrivé à Liverpool, hier, de New-York. Ce navire est parti le 16 juillet au matin; les derniers journaux apportés par *Acadia* étant du 14 au soir, le document en question ne peut avoir vu le jour que durant le peu d'heures qui se sont écoulées entre les deux départs. La date du document est du 4 juin, et les nouvelles préalablement reçues de Mexico vont jusqu'à la fin de juin, et de Vera-Cruz jusqu'au 2 juillet, différence d'un mois de ces dates. Par la dernière nous apprenons que le gouvernement mexicain attendait le résultat de la médiation de la France et de l'Angleterre au Texas, motifs comme elles l'étaient d'une reconnaissance de son indépendance, ce qui démontre évidemment que le Mexique n'avait pas dans l'idée alors qu'il venait de déclarer la guerre aux Etats-Unis. Le fait est que c'est simplement la promulgation des sentiments du gouvernement mexicain, appartenant évidemment par ses motifs aux Etats-Unis que les articles de la presse ont été publiés par les deux membres du congrès américain et avaient été sanctionnés par le président, mais cette promulg. n'en peut avoir aucun rapport avec les événements subséquents du Texas dont, en réalité, on ne connaissait rien à Mexico, à la date des dernières nouvelles reçues par la dernière malle des Indes Occidentales, comme il est dit ci-dessus. L'alarme causée par le formidable titre de l'article, faisait croire que c'était une déclaration de guerre, résultat du congrès texien ayant accepté l'annexion aux Etats-Unis; ce qui produisit une baisse de 1 1/2 à 2 pour 100 dans le prix des bons mexicains. Ainsi donc, et à tout prendre, la nouvelle que le Mexique a déclaré la guerre, est prématurée, et la façon dont on a publié une telle allégation qui pouvait influer sérieusement sur la valeur des sécurités mexicaines est téméraire et imprudente.

Le *Globe* de Londres publie de son côté des nouvelles du Mexique. Ces nouvelles, datées de la Vera-Cruz les 22 et 23 juin, ne parlent nullement d'une déclaration de guerre. Elles rapportent seulement les dépêches du baron Alvey de Gyprey, ambassadeur de France au Mexique, adressées au président du Texas, et accompagnant la déclaration par laquelle le Mexique, pour prévenir l'annexion du Texas, reconnaissait l'indépendance de cette république.

Un terrible incendie a éclaté à New-York, dans la matinée du 19 juillet: 302 maisons sont devenues la proie des flammes, et les pertes que l'incendie a causées s'élèvent à 25 millions de florins. Plusieurs personnes y ont perdu la vie.

Toutes les communications des bords du Rhin, écrit-on de Francfort à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, s'accordent à dire que la présence du prince de Metternich à Johannisberg a produit dans ces parages un mouvement diplomatique des plus actifs. La politique conjecturale va plus loin et parle d'un congrès de ministres. Suivant une feuille rhénane, la France, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre y sont représentées par des hommes d'Etat très-éminents. Nous ajoutons que la Russie y a envoyé le comte de Madow, qui se trouve sur les bords du Rhin tandis que le comte Bismarck et lord Aberdeen sont encore loin, et que le baron de Blow est malade à Francfort.

M. le baron de Heeckeren, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas près la cour de Vienne, est également arrivé à Francfort.

Mais il n'est nullement question d'un véritable congrès de ministres, toutefois on ne peut nier que la réunion d'importants hommes d'Etat des grandes puissances ne donne lieu à l'examen de questions politiques qui ne sont pendantes que depuis trop longtemps, et qu'il faut pourtant résoudre.

Les affaires de la Suisse ne sont pas en dernière ligne. Mais, quant aux affaires de l'Allemagne dont le mouvement religieux a déjà franchi les frontières allemandes, elles demeurent du ressort exclusif de la diplomatie allemande, et on a déjà échangé sur les bords du Rhin bien des paroles importantes à ce sujet.

On mande de Bruxelles qu'on commence à se rassurer un peu sur le résultat de la récolte prochaine des pommes de terre; le prix, qui pendant la semaine dernière était de 10 francs les 100 livres des Pays-Bas, est descendu à 4 1/2 et même à 4 francs.

Les délibérations des plénipotentiaires au congrès douanier n'ont pas été interrompues jusqu'ici; elles comprennent aussi le droit du Rhin, au sujet duquel les commissaires de la navigation du Rhin, délégués par les gouvernements du *Zollverein*, sont arrivés le 10 à Carlsruhe, conséquemment avant la réunion de la commission centrale de la navigation du Rhin, qui a eu lieu à Mayence, le 15 de ce mois.

### Nouvelles d'Orient.

Constantinople, 30 juillet.

La Porte a réuni le 28 une note aux cinq grandes puissances sur les affaires de Syrie. En même temps il est décidé que le ministre des affaires étrangères, Chékib-Effendi, se rendra lui-même à Beyrouth en qualité de commissaire extraordinaire pour appliquer les mesures arrêtées par la Porte et régler la question du Liban. Cette mesure aura pour premier effet d'ajourner jusqu'à l'arrivée de Chékib-Effendi à Beyrouth toutes les demandes des puissances.

L'ambassadeur d'Angleterre a eu la semaine dernière deux conférences avec le ministre des affaires étrangères. La première avait trait aux affaires de Perse. Un projet d'arrangement conclu à Erzeroum entre les commissaires de la Porte, de la Perse, de la Russie et de l'Angleterre, qui s'y trouvent depuis si longtemps réunis en conférence, et approuvé par le shah, a été envoyé à la ratification du sultan; il paraît que toutes les clauses en sont acceptées par la Porte, à l'exception d'une seule relative à la ville de Mohamra et aux bouches de l'Euphrate, et dans cette conférence, l'ambassadeur d'Angleterre a pressé Chékib-Effendi de renoncer à ses prétentions sur ce point et de ratifier l'arrangement.

La seconde conférence avait principalement pour objet les affaires de Syrie. Bien que l'ambassadeur d'Angleterre soit peu favorable aux réclamations de la France et de l'Autriche en faveur des Maronites, et que les Druses, au contraire, aient toutes ses sympathies, cependant il presse la Porte de prendre des mesures pour rétablir la tranquillité dans le Liban. La politique anglaise est très-active à Beyrouth, et si elle n'a pu empêcher la paix dans le Liban, il ne manquera pas d'employer toute son influence pour que cette paix se fasse à des dépens des chrétiens. Dans cette conférence, l'ambassadeur d'Angleterre a renouvelé aussi ses instances auprès de Chékib-Effendi pour la chapelle protestante de Jérusalem. En exécution d'un mémorandum remis par la Porte à la fin de plusieurs mois aux représentants étrangers; il se sera passé de suite sans qu'on tire à boulet sur les bâtiments de commerce de toute nation qui veulent franchir le Bosphore pendant la nuit. Comme il n'y a pas de bon mouillage à l'entrée du Bosphore et qu'en outre la passe est très-difficile, les bâtiments de commerce se trouvent ainsi placés entre deux dangers; celui de périr en rentrant dans la mer Noire pour se mettre en panne et celui d'être dévalés par les furtifs. La Porte, de son côté, est dans son droit, puisque personne n'a répondu à son mémorandum. Il paraît, du reste, que des observations ont été faites en dernier lieu par quelques-unes des puissances les plus intéressées et qu'on va s'occuper d'assigner à ces bâtiments un point de relâche où ils puissent mouiller sans danger et passer la nuit lorsqu'ils se présenteront à l'entrée de Bosphore après le coucher du soleil. Du reste, le commandant des châteaux ne fait pas de distinction de pavillon et la semaine dernière il a tiré à boulet sur un paquebot à vapeur turc qu'il avait parfaitement reconnu.

L'*Echo de l'Orient* qui nous est parvenu aujourd'hui, dit que les dernières nouvelles de Beyrouth sont bien plus favorables que toutes celles qui nous étaient parvenues depuis l'armistice conclu entre les deux partis. Verjib-pacha, muni d'instructions posi-

## Le Journal de La Haye. 19 Août 1845.

### LE JUIF ERRANT. (1)

DEUXIEME VOLUME.

#### CHAPITRE IX. Souvenirs.

— J'ayant jamais jusqu'alors rencontré chez Adrienne Mme de Saint-Dizier, j'étais paré de surprise de sa présence. La princesse, gardant le silence, contemplant tour à tour avec une haine sourde et une curiosité, ces deux êtres si beaux, si jeunes, si amoureux, si heureux, et qui se tenaient si près l'un de l'autre, elle se sentait oppressée, elle se sentait oppressée.

— Et Djalma se sentait aussi soulevé de ce moment pour se couvrir des yeux, avec une sorte de dévotion ardente qui remplissait leurs yeux d'une flamme homicide; puis, à un mouvement de Mme de Saint-Dizier qui parut sortir de sa contemplation momentanée, Mlle de Cardoville dit, en souriant, au jeune homme:

— Mais, je vais réparer un oubli, je vous l'avoue, très-volontiers, en vous présentant, pour la première fois, à la princesse, la jeune ouvrière que j'ai l'honneur de vous présenter... Mme la princesse

— Mais, heureusement, Mme de Saint-Dizier avait alors trop d'intérêt à prolonger cette entrevue, et Mlle de Cardoville, prenant un nouveau courage, une nouvelle et audacieuse confiance, dans la présence de l'homme qu'elle adorait, ne voulait que trop jouir du cruel dépit que causait à la dévote la vue d'un amour heureux, malgré tant de complots infâmes tramés par elle et par ses complices.

Après un instant de silence, Mme de Saint-Dizier prit la parole et dit d'un ton doux et insinuant:  
— Mon Dieu, prince, vous ne sauriez croire combien j'ai été ravie d'apprendre par le bruit public, (car on ne parle pas d'autre chose, et pour raison) d'apprendre, dis-je, votre adorable affection pour ma chère nièce, car, sans vous en douter, vous me tirez d'un farcieux embarras.  
Djalma ne répondit pas, mais il regarda Mlle de Cardoville d'un air surpris et presque étonné, comme pour lui demander ce que voulait dire sa tante.  
— C'est-à-dire, dit-il, après une courte interrogation, reprit:  
— Je vais être plus clair, prince: en un mot, vous comprenez que me

bonne parente, ... je me suis hâtée de venir l'instruire... Voici à ce sujet quelques notes, — et la princesse remit un papier à Adrienne, — qui, je l'espère, lui démontreront jusqu'à la plus entière évidence... la réalité de ce que je lui annonce.

— Mille grâces, ma chère tante, — dit Adrienne en prenant le papier avec une souveraine indifférence, — cette précaution, cette preuve étaient superflues; vous le savez, je vous crois toujours sur parole... lorsqu'il s'agit de votre bienveillance envers moi.

Malgré son ignorance des véritables raisons, des craintes portées de la civilisation, Djalma, doué d'un tact très-fin comme toutes les natures un peu sauvages et violemment impressionnables, ressentait une sorte de malaise moral, en entendant cet échange de fausses aménités; il n'en devinait pas le sens détourné; mais, pour ainsi dire, elles sonnèrent faux à son oreille; puis, instinct ou pressentiment, il éprouvait une vague répulsion pour Mme de Saint-Dizier.

En effet, la dévote, songeant à la gravité de l'incident qu'elle s'appropriait à soulever, contenait à peine son agitation intérieure, que trahissait la coloration croissante de son visage, son sourire amer et l'éclat méchant de son regard; aussi, à la vue de cette femme, Djalma, ne pouvant vaincre une antipathie croissante, resta silencieux, attentif, et ses traits charmans perdirent même de leur sérénité première.

La Mayeux se sentait aussi soulevé d'une impression de plus en plus pénible; elle jetait tour à tour des regards, craintifs sur la princesse, implorans vers Adrienne, comme pour supplier celle-ci de cesser un entretien dont la jeune ouvrière pressentait les suites funestes.

Mais, heureusement, Mme de Saint-Dizier avait alors trop d'intérêt à prolonger cette entrevue, et Mlle de Cardoville, prenant un nouveau courage, une nouvelle et audacieuse confiance, dans la présence de l'homme qu'elle adorait, ne voulait que trop jouir du cruel dépit que causait à la dévote la vue d'un amour heureux, malgré tant de complots infâmes tramés par elle et par ses complices.

Après un instant de silence, Mme de Saint-Dizier prit la parole et dit d'un ton doux et insinuant:  
— Mon Dieu, prince, vous ne sauriez croire combien j'ai été ravie d'apprendre par le bruit public, (car on ne parle pas d'autre chose, et pour raison) d'apprendre, dis-je, votre adorable affection pour ma chère nièce, car, sans vous en douter, vous me tirez d'un farcieux embarras.  
Djalma ne répondit pas, mais il regarda Mlle de Cardoville d'un air surpris et presque étonné, comme pour lui demander ce que voulait dire sa tante.  
— C'est-à-dire, dit-il, après une courte interrogation, reprit:  
— Je vais être plus clair, prince: en un mot, vous comprenez que me

trouvant la plus proche parente de cette chère et malheureuse petite... elle désigne Adrienne du regard. — J'étais plus ou moins responsable de son avenir aux yeux de tous; ... et voici, prince, que vous arrivez juste à l'heure pour vous charger d'empêcher ce qui venait de se faire.

— C'est charmant, c'est excellent; aussi, en vérité, j'en suis si content qu'il me faut de plus à admirer en vous, de votre bonté ou de votre courage.

— Et la princesse, jetant un regard d'une méchanceté diabolique sur Adrienne, attendit sa réponse d'un air de défi.

— Ecoutez bien ma bonne tante, mon cher cousin, — dit-elle à la jeune fille en souriant avec calme, — depuis un instant que cette tendre parente nous voit, vous et moi, réunis et heureux, son âme est tellement inondée de joie, qu'elle a besoin de s'épancher; et vous ne pouvez vous imaginer ce que sont les épanchemens d'une si belle âme...

— Un peu de patience... et vous en jugerez... — Puis Adrienne ajouta le plus naturellement du monde: — Je ne suis point, à propos de ces épanchemens de ma chère tante, car cela s'y a peu de rapport, je me souviens de ce que vous me disiez, mon cousin, de certaines espèces de vipères de votre pays: souvent dans une mesure impuissante, elles se brisent les dents qu'elles tirent le venin et l'absorbent ainsi mortellement, de sorte qu'elles sont elles-mêmes victimes du poison qu'elles distillent... Voyons, ma chère tante, vous qui avez un si bon, un si noble cœur... je suis sûre que vous vous intéresserez tendrement à ces pauvres vipères...

— La dévote jeta un regard implacable à sa nièce, et reprit d'une voix altérée: — Je ne vois pas beaucoup le but de cette histoire naturelle; et vous, prince?

Djalma ne répondit pas; accablé à la cheminée, il jetait un regard de plus en plus sombre et pénétrant sur la princesse; une haine involontaire pour cette femme lui montait au cœur.  
— Ah! ma chère tante, — reprit Adrienne d'un ton de doux reproche, — aurai-je donc trop présenté de votre cœur? Vous n'avez pas de sympathie, même... pour les vipères... pour qui en auriez-vous donc? mon Dieu, après tout, cela se conçoit, — ajouta Adrienne, comme se parlant à elle-même par réflexion, — elles sont si méchantes... Mais laissez ces folies, — reprit-elle gaiement en voyant la rage contenue de la dévote. — Dites-nous donc vite, bonne tante, toutes les tendres choses que vous inspire la vue de notre bonheur.  
— Mais je l'espère bien, mon aimable nièce; d'abord, je ne saurais trop féliciter ce cher prince d'être venu du fond de l'Inde pour se charger de vous... en toute confiance... les yeux fermés... le digne nabab... de vous, pauvre chère enfant, que l'on a été obligé de renfermer comme fût le fait de donner un nom décent à vos débordemens, vous savez bien... à cause de ce cher garçon que l'on a trouvé éché chez vous; mais aidez-moi donc... car ce que vous auriez



tives et pressantes de la Porte, était en communications fréquentes avec les consuls européens, et l'on faisait de part et d'autre de grands efforts pour arriver à établir, sur des bases durables, la pacification de la Montagne. Vedjih pacha a présenté, en dernier lieu, à MM. les consuls, en réponse à leurs communications, un rapport plein de clarté, d'impartialité et d'exactitude sur les événements dont le Liban a été le théâtre, et toutes ces assertions, basées sur des faits, rendent à ces événements leur véritable caractère. Vedjih pacha, sans nier que les plus grands torts ne soient du côté des Druses et qu'ils n'aient été les agresseurs, prouve cependant par des faits que dans diverses circonstances de cette lutte, l'opiniâtreté des Maronites a été aussi un grand obstacle à l'action de l'autorité pour pacifier le pays. Aujourd'hui, le caïman des Maronites, l'émir Haydar, a consenti à se rendre à Beyruth; le caïman de la population Druse, l'émir Ahmed s'y trouvait déjà et tout fait espérer qu'on parviendra à rétablir la tranquillité sur des bases qui offrent toutes les garanties de stabilité désirables. Ici, cette question préoccupe aussi presque exclusivement le Divan et la Diplomatie. Les représentations des cinq grandes puissances, la France et l'Autriche plus spécialement, ont eu, à ce sujet, de fréquentes communications avec la Porte. Du reste, tout le monde est d'accord pour presser le Divan de prendre les mesures les plus propres à empêcher le retour de pareils désordres. Dimanche dernier, un grand conseil a eu lieu à la Porte sur cette question, et l'on assure que plusieurs résolutions conformes aux vœux exprimés par les puissances, y ont été prises et leur seront prochainement communiquées, après qu'elles auront reçu l'approbation du sultan.

Le *Moniteur grec* du 30 juillet se plaint vivement de la conduite de l'opposition, tant à la chambre des députés qu'au sénat. Cependant, à la chambre des députés, M. Coletti l'a emporté; mais, au sénat, il y avait impossibilité de faire passer aucun projet. Aussi le *Moniteur* annonce-t-il de prochaines nominations de sénateurs. Il paraît, dit ce journal, que le ministère s'est enfin décidé à rétablir l'équilibre et l'harmonie désirables entre les deux corps qui constituent le pouvoir législatif. L'annonce de cette mesure a causé une excellente impression dans le public.

Cette même feuille annonce aussi que le gouvernement a découvert l'existence d'un complot dans la garnison de Naples. Plusieurs officiers supérieurs et subalternes ont été provisoirement mis en disponibilité, et sont soumis à une instruction judiciaire qui se poursuit activement. Il paraît que les projets des conspirateurs se rattachent aux plans généraux de l'opposition. Les soupçons les plus graves pèsent sur certaines personnes, et le public attend avec impatience l'issue des mesures prises par l'autorité.

### Inauguration de la statue de Beethoven à Bonn.

TROISIÈME JOURNÉE.

Bonn, le 13 août.

Le concert qui devait clôturer les fêtes de Beethoven a eu lieu ce matin. Cette solennité musicale a été la plus remarquable non par le choix des morceaux ni par la manière dont ils ont été exécutés, mais parce qu'elle a été honorée de la présence du roi et de la reine de Prusse, de la reine d'Angleterre, du prince royal de Prusse, du prince Frédéric, oncle du roi et du prince Albert, sans citer toutes les notabilités diplomatiques, militaires et administratives qui formaient la suite des augustes personnalités; joignez à cela une salle comble et parmi les auditeurs des illustrations hors ligne dans le domaine des arts et vous aurez une idée de la brillante réunion qui assistait à la fête.

Lorsque le cortège royal a fait son entrée dans la salle à 11 heures, le concert, qui était commencé, a été interrompu et l'orchestre a joué en l'honneur de la reine Victoria, *le God save the Queen*. Tous les Anglais qui étaient en grand nombre dans l'auditoire ont chanté le refrain, voulant témoigner par là qu'ils étaient heureux de pouvoir montrer à l'étranger comme chez eux leur amour pour leur souveraine. Cet incident a produit un très-bon effet.

Le morceau capital du concert, celui qui avait été réservé pour la bonne bouche, je puis me servir de cette expression, était la cantate composée par M. Liszt, en l'honneur de Beethoven sur des paroles du poète Wolf. Ce morceau a été faiblement apprécié par le public, soit qu'il ait été mal rendu, soit que les brayés qu'il renferme, dit-on, aient échappé à la grande

majorité des auditeurs. S'il faut en juger par l'effet produit, c'est une œuvre qui n'ajoutera pas un point à la gloire de Liszt comme compositeur. — Les honneurs du concert ont été pour madame Pleyel, qui a joué sur le piano un concerto de Weber, avec cette perfection dans les nuances, cette verve, cette sûreté de touche qui constituent le talent si remarquable de l'artiste belge.

Beethoven est représenté par l'artiste dans l'attitude de la méditation; il a la tête un peu penchée sur la poitrine, ainsi que c'était son habitude; d'une main il tient des tablettes et de l'autre un crayon. Tous ceux qui ont connu l'original louent la ressemblance non seulement de la figure, mais du mouvement entier du corps. On peut critiquer l'aspect un peu lourd de la statue; ce défaut tient à la confusion des plis de la redingote et du manteau dont Beethoven est vêtu. Les sculpteurs de notre époque entendent mal la disposition des draperies; les tailleurs de pierre des quatorzième et quinzième siècles leur étaient beaucoup supérieurs sous ce rapport. Le piédestal est en bronze comme la statue; les bas-reliefs dont il est orné à ses quatre côtés et qui représentent des allégories relatives à la musique, sont modelés avec talent. M. Haeuvel, de Dresde, est l'auteur du monument, qui a été fondu par M. Burgschmiet, de Nuremberg.

Après le concert des artistes, qui a eu lieu aujourd'hui et pour lequel LL. MM. britanniques et prussiennes étaient venues de Brühl, la reine Victoria a reçu vers midi les professeurs de l'université dans la grande salle de cet établissement. Un grand nombre d'étudiants étaient présents aussi. Le roi de Prusse donnait le bras à S. M. britannique qui a été fort gracieuse pendant toute la réception, et le prince Albert surtout semblait éprouver un plaisir tout particulier à revoir tant d'anciens professeurs et gens de connaissance. Le prince s'est entretenu avec plusieurs d'entr'eux, et la reine elle-même a adressé la parole à quelques professeurs.

Avant de se retirer, LL. MM. ont visité une partie des bâtiments de l'Université.

Coblence, 16 août.

Le temps est loin de favoriser le voyage de la reine d'Angleterre. Depuis le commencement de la semaine le temps est constamment couvert, les rians côtes du Rhin n'ont pas vu depuis lors un seul rayon de ce soleil d'août qui ajoute tant d'éclat à leurs aspects si pittoresques et si variés; un voile grisâtre semble suspendu sur ces délicieux paysages, pour en masquer les admirables perspectives. La cour a été retenue hier toute la journée par la pluie dans l'intérieur du château de Stolzenfels et la reine n'a pas pu faire ces promenades à pied qu'elle aime tant quand elle est à Windsor ou à Osborne-house.

On devait donner hier soir sur le théâtre de Coblence une représentation extraordinaire, à l'occasion de la présence de la reine d'Angleterre. Cette représentation avait été organisée par Meyerbeer par ordre du roi de Prusse, mais la reine Victoria s'étant trouvée un peu indisposée, contre-ordre a été donné et on a suspendu les travaux qu'on opérât depuis deux jours dans la salle du théâtre pour la rendre le plus digne possible de l'auguste auditoire qu'elle devait recevoir. L'on peut juger du désappointement des personnes qui avaient reçu des invitations pour cette solennité musicale et qui avaient pris toutes leurs dispositions en conséquence.

La représentation a été remplacée par un concert donné au château de Stolzenfels en présence de leurs Majestés, de leurs Altesses royales et d'un très-petit nombre d'invités. Meyerbeer dirigeait ce concert auquel ont concouru les plus grands artistes de l'Allemagne, Pauline Garcia, et le grand violoniste belge Henri Vieuxtemps.

Le départ de la reine Victoria et du prince Albert est définitivement arrêté pour aujourd'hui 16 dans l'après-midi. Le roi et la reine des Belges accompagneront leurs augustes parents. LL. MM. s'arrêteront la nuit à Mayence où l'hôtel de l'Europe a été retenu pour elles et leur suite. Elles dîneront chez le prince royal de Prusse, gouverneur de Mayence pour la confédération germanique.

Le séjour de S. M. B. sur les bords du Rhin, qui ne devait être que de trois jours, s'est prolongé de trois autres jours. La reine est arrivée lundi à Brühl et elle part aujourd'hui de Stolzenfels, ce qui fait en tout six jours. Elle a tout lieu d'être satisfaite de l'accueil qu'elle a reçu dans ce pays hospitalier et surtout de la manière toute royale dont l'a traité son auguste allié le roi de Prusse. On évalue à plus d'un million de thalers (près de 2 millions de florins) les dépenses des fêtes ordonnées en son hon-

neur par le roi Frédéric-Guillaume sans compter celles faites par les villes d'Aix-la-Chapelle, de Cologne et de Coblence qui toutes ont contribué à rendre plus brillante la réception de la puissante alliée de leur souverain.

Coblence commence à se dégarnir aujourd'hui; les bateaux à vapeur du haut et du bas Rhin emmènent un grand nombre d'étrangers venus pour les fêtes, les hôtels ne sont plus encombrés, dans un ou deux jours il n'y aura plus sur les bords du Rhin que les touristes et les voyageurs ordinaires, dont le mouvement extraordinaire avait troublé les habitudes et souvent dérangé les projets.

Le prince de Metternich n'a pas encore quitté Coblence. Son départ est fixé à demain.

— Au dîner qui a été donné, le 12, au château de Brühl, le roi de Prusse a porté le toast suivant, qui a été accueilli avec le plus vif enthousiasme par les convives:

- « Messieurs!
- « Remplissez les verres jusqu'au bord!
- « Il s'agit d'un mot qui retentit avec une inexprimable douceur dans les cœurs britanniques et allemands: il retentit aujourd'hui sur un champ de bataille laborieusement atteint; comme le signe d'une confraternité d'armes bénie par le ciel. Aujourd'hui, après trente années de paix, fruit du travail laborieux de ces jours, il retentit ici dans les champs de la Germanie, sur les rives du beau fleuve du Rhin. Ce mot, c'est: VICTORIA!!
- « Messieurs!
- « Videz vos verres jusqu'au fond!
- « A Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.
- « Vivent la reine Victoria et son auguste époux! »

### Nouvelles de Suisse.

Zurich, 12 août.

La diète s'est occupée hier d'une proposition de Lucerne tendant à faire rayer de l'état-major fédéral les officiers qui ont pris part à l'expédition des corps-francs ou à tout attentat contre la paix publique.

Cette proposition avait déjà été soumise, le 21 avril dernier, à la diète qui avait pris l'arrêté suivant: « Le directoire fédéral est chargé de procéder à des enquêtes au sujet des actes sur lesquels l'état de Lucerne a porté plainte et de présenter à la diète ordinaire un rapport sur le résultat de cette enquête. »

Ce rapport est lu, et il en résulte que deux officiers de l'état-major fédéral, entre autres le commandant en chef de l'expédition, M. Ochsenbein, ont pris part à l'entreprise. Le rapport conclut en formulant des propositions dans le sens de ce qu'on demande Lucerne, mais seulement pour l'expédition qui a lieu en mars.

Le député de Zug va plus loin, en demandant que la mesure s'étende à tous les officiers de l'état-major qui, à l'avenir, prendront part à une expédition corps-francs. Lucerne demande en outre que l'on comprenne dans la décision les deux MM. Barman du Valais, quoique ces deux hommes si distingués, victimes de la réaction qui s'est accomplie dans leur canton, n'aient point participé à la désastreuse campagne des corps-francs.

Le député de Vaud s'élève avec force contre l'arrogante prétention de Lucerne, qui met en quelque sorte le marché à la main de la diète, en déclarant que si cette autorité ne fait pas droit à ses demandes, Lucerne se réserve le droit de ses troupes sous le commandement d'officiers ayant fait partie des corps-francs.

Berne fait observer que Lucerne aurait beaucoup mieux fait de proclamer une amnistie que de reproduire des propositions qui ne peuvent qu'augmenter l'agitation. Un incident d'un autre genre a signalé cette lutte. M. Baumgärtner, député de Saint-Gall ex-radical et aujourd'hui fougueux séide de la cause ultramontaine, ayant, dans une violente sortie contre les corps-francs, exprimé l'opinion que les puissances étrangères ont le droit de ne pas tolérer des débris et de mettre la Suisse à la raison, le député de Berne, M. Neuhaus, a pris contre un appel aussi anti-patriotique. « Si des citoyens, guidés par des motifs quelconques, se livraient à des actes illégaux, s'est écrié cet orateur, d'abord aux gouvernements cantonaux à y mettre ordre, et, si cela ne va pas, c'est à la diète à prendre les mesures qu'elle jugera convenables, non à l'étranger, et celui qui fait appel à l'étranger, est un mauvais citoyen. »

Le député de Saint-Gall, confus de l'apostrophe qu'il s'était attirée, a cherché à expliquer ce qu'il avait dit dans le sens que si la Suisse prenait parti pour une puissance quelconque contre une autre par des motifs politiques, elle s'exposait à une intervention méritée. M. Neuhaus s'est déclaré satisfait de cette explication, en demandant qu'elle fût consignée au procès-verbal.

Le vote a donné en faveur de la proposition du vote par états et un demi, savoir: Uri, Unterwald, Zug, Saint-Gall, Valais, Genève, Neuchâtel, Thurgovie, Grisons, Appenzell,

déjà oublié jusqu'à son nom? Vagine petite infidèle... un très-beau garçon, et poète. Il vous plaît: un certain Agricole Baudouin, que l'on a découvert dans un réduit secret appartenant à votre chambre à coucher, ignoble scandale dont tout Paris est occupé; car vous n'épousez pas une femme inconnue, cher prince... le nom de la vôtre est dans toutes les bouches.

Et, comme à ces paroles imprévues, effrayantes, Adrienne, Djalma et la Mayeux, quoiqu'obéissant à des ressentiments divers, restèrent un moment muets de surprise, la princesse ne jugeant plus nécessaire de contenir et sa joie infernale et sa haine triomphante, s'écria en se levant, les joues enflammées, les yeux étincelants, s'adressant à Adrienne: — Opi, je vous délie de vos dévouements; a-t-on été forcé de vous enfermer sous prétexte de folie? e-t-on, oui ou non, trouvé cet artisan, votre amant d'alors, caché dans votre chambre à coucher?

A cette horrible accusation, le teint de Djalma, transparent et doré comme de l'ivoire, devint subitement mat et couleur de plomb; ses yeux, fixes, grands ouverts, se creusèrent de blanc, sa lèvre supérieure, rouge comme du sang, se releva par une sorte de rictus sauvage, laissant voir ses petites dents blanches et irrégulièrement serrées; enfin sa physionomie devint à ce moment si épouvantablement méprisante, et féroce, que la Mayeux frissonna d'effroi. Le jeune Indien, ému par l'ardeur, par la violence du sang, éprouvait un vertige de rage irrésistible, involontaire, une commotion fulgurante, pareille à celle qui se fait sentir à la saignée à ses yeux qu'il trouble, à son cerveau qu'il égare, lorsque l'honneur d'honneur se sent frappé au visage... Si pendant ce moment terrible, rapide comme la clarté de la foudre qui sillonne la nue, l'action avait remplacé la pensée de Djalma, la princesse, Adrienne, la Mayeux et lui-même eussent été enlevés par une explosion aussi terrible, aussi soudaine, que celle d'une mine qui détone.

Il fut dit à la princesse, parce qu'elle accusait Adrienne d'une trahison infâme, Adrienne, parce qu'on pouvait la soupçonner de cette infamie, la Mayeux, parce qu'elle était témoin de cette accusation, et même enfin se fût tu pour ne pas passer pour un si horrible décepcion.

Mais, ô prodige... son regard sanglant, intense, a rencontré le regard d'Adrienne, regard rempli de dignité, calme et de serene assurance, et voilà que l'expression de rage féroce qui transpirait l'Indien a passé, fugitive comme l'éclair.

Bien plus, à la profonde stupeur de la princesse et de la jeune ouvrière, à mesure que les regards de Djalma jetaient sur Adrienne de venimeux plus profonds, plus pénétrants, et, pour ainsi dire, plus intelligents de cette ame si belle, si pure, non-seulement l'Indien s'apaisa, se transfigura, sa physionomie, d'abord si violemment troublée, se rasséréna, et bientôt refléta comme un miroir la noble sérénité du visage de la jeune fille.

Maintenant, traduisons pour ainsi dire physiquement cette révolution morale, si charmante pour la Mayeux d'abord si épouvantée, si désespérante pour la dévote.

A peine la princesse venait-elle de distiller son atroce calomnie de sa lèvre venimeuse, que Djalma, alors debout devant la cheminée, avait, dans le paroxysme de sa fureur, fait brusquement un pas vers la princesse; puis, comme s'il eût voulu se modérer dans sa rage, il s'était, pour ainsi dire, retenu au mur de la cheminée qu'il semblait pétrir de sa main d'acier; un tressaillement convulsif agitait tout son corps, ses traits, contractés, méconnaissables, étaient devenus effrayants.

De son côté, on entendait la princesse, Adrienne, cédant à un premier mouvement d'indignation courroucée, de même que Djalma avait cédé à un premier mouvement de fureur aveugle, Adrienne s'était brusquement levée, le regard étincelant de fierté révoltée; mais presque aussitôt apaisée par la conscience de sa pureté, son charnant visage était redevenu d'une adorable sérénité. Ce fut alors que ses yeux rencontrèrent ceux de Djalma. Pendant une seconde, la jeune fille fut encore plus affligée qu'effrayée de l'expression menaçante, formidable, de la physionomie de l'Indien. — Une stupide indignité l'exaspéra à ce point, s'était dit Adrienne, — il me soupçonne donc! — Mais, à cette réflexion, aussi rapide que cruelle, succéda une joie folle, lorsque les yeux d'Adrienne s'étant longuement arrêtés sur ceux de l'Indien, elle vit instantanément ces traits si farouches s'adoucir comme par magie, et redevenir radieux et enchanteurs comme ils l'étaient naguères.

Ainsi l'abominable trame de Mme de Saint-Dizier tombait devant l'expression digne, confiante et sincère, de la physionomie d'Adrienne. Ce ne fut pas tout. Au moment où, témoin de cette scène muette si expressive, qui prouvait la merveilleuse sympathie de ces deux êtres, qui, sans prononcer une parole et grâce à quelques regards muets, s'étaient compris, expliqués et mutuellement rassurés, la princesse souffrait de dépit et de colère, Adrienne, avec un sourire adorable et un geste d'une coquetterie charmante, tendit sa belle main à Djalma qui, s'agenouillant, y imprima un baiser de feu dont l'ardeur fit monter un léger nuage rose au front de la jeune fille.

L'Indien, se plaignant alors sur le tapis d'hermine aux pieds de Mme de Cardoville, dans une attitude remplie de grâce et de respect, appuya son menton sur la paume de l'une de ses mains, et plongé dans une adoration muette, il se mit à contempler silencieusement Adrienne, qui penchée vers lui, souriante, heureuse, mirait, comme dit la chanson, dans ses yeux ses yeux, avec autant d'amoureuse complaisance qu'à la dévote étouffant de haine n'eût pas été là. Mais bientôt Adrienne, comme si quelque chose eût manqué à son bonheur,

appela d'un signe la Mayeux, et la fit asseoir auprès d'elle; alors, dans la main de cette excellente amie, Mme de Cardoville, élevant à en adoration devant elle, jeta sur la princesse, de plus en plus stupéfié regard à la fois si suave, si ferme, si serene, et qui peignait si noblement visible quiétude de sa félicité, et l'inabordable hauteur de ses dédains, la calomnie, que Mme de Saint-Dizier, bouleversée, hébétée, balbutia quelques paroles à peine intelligibles d'une voix frémissante de colère, puis quitta complètement la tête, se dirigea précipitamment vers la porte.

Mais, à ce moment, la Mayeux, qui redoutait quelque embûche, se complut à quelque perfide espionnage, se révolta, après avoir échangé un coup d'oeil avec Adrienne, de suivre la princesse jusqu'à sa voiture. Le déshonneur courroucé de Mme de Saint-Dizier, lorsqu'elle vit ainsi accompagnée et surveillée par la Mayeux, partit à la comédie Cardoville, qu'elle ne put s'empêcher de rire aux éclats; ce fut donc de cette dédaigneuse hilarité que la dévote, éperdue de rage et de déshonneur, quitta cette maison où elle avait espéré apporter le trouble et la honte.

Adrienne et Djalma restèrent seuls. Avant de poursuivre la scène qui se passa entre eux, quelques petits incidents sont indispensables. L'en croire sans peine que du moment où Mme de Cardoville et l'Indien furent rapprochés, l'une de l'autre après tout de traverses, leurs joies se mêlèrent dans un bonheur indicible; Adrienne s'appliqua surtout à faire l'occasion de mettre en lumière et pour ainsi dire une à une toutes les rares qualités de Djalma, dont elle avait lu dans les livres des descriptions si brillantes.

La jeune fille s'était imposé cette tendre et patiente étude du caractère de Djalma, non-seulement pour justifier l'amour exalté qu'elle éprouvait encore parce que cette espèce de temps d'épreuve auquel elle avait été soumise, l'aidait à tempérer, à distraire les emportements de l'enthousiasme, mais tâche d'autant plus méritoire pour Adrienne, qu'elle devait être un exemple en eux-mêmes, les mêmes ardeurs passionnées, les mêmes aspirations de l'ame les plus élevées, s'équilibraient, se réglaient, se tempéraient dans leur mutuel essor. Dieu avait doué ces deux personnes de rare beauté du corps et de la plus adorable douceur de l'âme. Adrienne, gémir l'irrésistible attrait qui les attachait l'un à l'autre.

Quel devait être le terme de cette épreuve si pénible que Mme de Cardoville et à Djalma et à elle-même? C'est ce que Mme de Cardoville, après le départ de Djalma dans l'intention qu'elle va avoir avec lui, après le départ de Mme de Saint-Dizier.

(La suite à demain.)



Ville, Fribourg, Schwyz, Lucerne, Zurich.

Une autre question soumise aux délibérations de l'assemblée fédérale, dans la séance de ce jour, a fourni une nouvelle preuve du cas que les cantons ultramontains font des arrêts de la diète. Après la suppression des couvens d'Argovie, le gouvernement de ce dernier canton jugea à propos de changer l'administrateur des biens qu'un de ces couvens (celui de Muri) possédait dans le canton de Lucerne. Le gouvernement lucernois, non-seulement n'a pas voulu reconnaître le nouvel administrateur, mais il a en quelque sorte mis le séquestre sur les biens des couvens argoviens situés sur son territoire. Un arrêté de la diète, pris l'année dernière à la majorité de douze voix, invita Lucerne à mettre un terme aux entraves dont se plaignait Argovie. Eh bien ! cet arrêté n'a pas fait avancer l'affaire d'un pas. Et cette année-ci, par suite du mauvais vouloir du premier député de Saint-Gall, il n'a pas pu seulement se former une nouvelle majorité pour renouveler l'invitation de la diète, quoique Genève lui-même se soit mis cette fois du côté des cantons libéraux.

Aujourd'hui, la diète a discuté la question d'amnistie de Lucerne.

Le député établit avec une grande modération le véritable état de la question et montre ce que Lucerne a déjà fait à cet égard, en comparant avec leurs instructions actuelles la conduite tenue dans les mêmes circonstances par les cantons radicaux de Berne, Argovie, Soleure et Tessin et les votes précédents de ces cantons lorsqu'on leur recommandait de donner une amnistie. La plupart des députés se bornent à lire leurs instructions. Parmi ceux qui insistent pour une amnistie se trouvent naturellement Berne, Soleure, Argovie et Tessin. Les radicaux ont si mauvaise mémoire ! Berne avait totalement oublié son procès-monstre, Soleure son affaire de 1841, Tessin, Nési et ses compagnons d'infortune, Argovie son histoire du mois de janvier ; les cantons avaient tout-à-fait oublié avec quelle opiniâtreté ils avaient repoussé de pareilles propositions quand on les leur avait faites dans les diètes précédentes. Le résultat de cette discussion a été que douze cantons ont voté pour qu'on recommandât à Lucerne d'accorder une amnistie complète.

### Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 14 août.

Un rapport imprimé par ordre de la chambre des communes montre que, depuis le 24 août 1839, le nombre des navires capturés par les croiseurs anglais, comme faisant la piraterie, et remis aux mains de l'amirauté, est de 6; la majeure partie sont espagnols ou brésiliens. La somme payée à titre de prime pour les 5 premières de ces prises s'élève à 1,532 liv. st.

Le gouvernement anglais vient de reconnaître enfin les privilèges de l'adjudication publique; un avis affiché à la banque d'Angleterre annonce qu'il sera reçu le 15 courant, au trésor, des soumissions pour l'achat de l'argent sycée, provenant de l'indemnité chinoise. Jusqu'à présent, cet argent avait été vendu de gré à gré, et l'on ne doute pas que le gouvernement n'en obtienne ainsi un prix bien plus élevé.

Le navire de guerre anglais l'Helena, de 16 canons, est arrivé au cap de Bonne-Espérance, le 20 juin, après avoir croisé pendant cinq mois dans le canal de Mozambique. Le 4 avril, tandis que le navire se trouvait en vue du port de Mozambique et le cap Delgado, elle a capturé, non sans quelque résistance, un petit bâtiment arabe, monté par 14 hommes armés et ayant à bord 83 esclaves. La plupart de ces infortunés étaient des enfans enlevés aux établissemens portugais de la côte par les maraudeurs indigènes, et vendus ensuite aux Arabes qui les conduisaient à Mascate. Le navire arabe a coulé presque aussitôt après avoir été pris; mais la Pinasso, en regagnant le bord de l'Helena pour y conduire les esclaves qu'elle avait délivrés, a eu le malheur de perdre sept de ses meilleurs hommes, par la tempête.

On a des nouvelles, à Londres, de l'expédition polaire des bombardiers Erebus et Terror. Elles ont été laissées, le 12 juillet dernier, aux îles Walefish, dans le détroit de Davis. Le transport chargé de provisions et de combustible, qui les a suivies et vient d'arriver en Angleterre, s'en est séparé à cet endroit. On avait à bord des deux navires, où tout allait bien, le plus grand espoir dans la mer Pacifique par le nord-ouest. Le temps était favorable, et tout présageait un heureux voyage, dont la durée de deux ans et demi, en cas d'insuccès, serait plus longue d'une année, si le passage tant désiré était enfin trouvé.

Le ministre de la marine des Etats-Unis propose d'envoyer commandans de bâtimens de guerre américains d'aider, dans les moyens possibles, les navires explorateurs anglais dans leur expédition, si l'occasion s'en présente.

### Nouvelles de Belgique.

Il est question depuis quelque temps en Belgique d'établir un canal d'Anvers à la mer du nord. Ce canal prendrait son point de départ entre Blankenbergh et Heyst sur la côte de la Flandre occidentale et se dirigerait en ligne droite sur Anvers. On créerait dans la ville de Heyst un port qui pourrait devenir, si l'entreprise réussissait, un des établissemens maritimes les plus importants des rives de la mer du nord.

Par ce canal, auquel serait juxtaposé un chemin de fer, les navires seraient remorqués de Heyst à Anvers en six heures, au lieu d'un service de bateaux à vapeur; les voyageurs parviendraient à leur destination en deux heures par le chemin de fer. Aujourd'hui les navires emploient deux jours à remonter l'Escaut, et il arrive souvent que les vents contraires les retiennent pendant des semaines entières à l'entrée de Flessingue. En outre, les bas-fonds de l'Escaut rendent la navigation de ce fleuve fort dangereuse et occasionnent des sinistres fréquens.

Le canal aurait une longueur de dix-huit lieues sans compter les embranchemens qui seraient d'environ douze lieues; l'étendue du chemin de fer avec ses diverses ramifications, serait de quarante lieues. La dépense totale est évaluée à soixante millions.

La compagnie qui offre de se charger de cette entreprise demande pour tout privilège, la préception sur le canal d'un péage égal à celui que les navires sont obligés de payer sur l'Escaut, au profit de la Hollande. Ce péage est de fl. 1, 12 par tonneau pour la remonte, fl. 0, 38 pour la descente du fleuve. Le canal prendrait le nom de canal Léopold, et la commune de Heyst serait nommée de Louissville.

— Le Moniteur de ce jour contient deux arrêtés royaux nommant M. Liedts, gouverneur de la province de Brabant, en remplacement du baron de Viron, qui sera appelé à d'autres fonctions; M. Mercier, membre de la chambre des représentans et ancien ministre des finances, est nommé gouverneur de la province de Hainaut, en remplacement de M. Liedts. M. Mercier est en outre nommé ministre d'Etat.

### Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 10 août.

Un courrier est arrivé de Séville. Il paraît qu'il y a eu dans cette ville une tentative d'émeute, mais le complot a été, comme il arrive souvent, découvert, avant qu'il éclatât, et l'on a pu ainsi prévenir des désordres graves.

Le duc de San Carlos, qui part pour Pampelune, est suivi par de nombreux fourgons d'objets qui doivent servir à la réception des princes français. C'est le duc qui a été particulièrement chargé par la reine de tout ce qui regarde ce soin. Plus de 60 caisses énormes ont été chargées sur des fourgons.

Les bulletins de la Catalogne sont satisfaisans. La tranquillité y est rétablie quant à présent, mais une circonstance fâcheuse, et qui peut faire naître des craintes pour l'avenir, c'est que le général Concha veut absolument quitter le commandement de la province: il a, dit-on, écrit positivement au président du conseil qu'aussitôt après le recrutement terminé, il laisserait le commandement supérieur au successeur qui lui serait désigné.

— Le Heraldo à propos d'une mesure adoptée par le ministère des finances dans l'intérêt des créanciers de l'état, a publié un article malveillant contre M. Mon, dont tout le monde s'accorde à reconnaître le zèle et le dévouement. Voici ce que la Gazette se contente de répondre aujourd'hui à certaines insinuations énoncées dans cet article.

Le Heraldo d'hier parlant des opérations du ministre des finances, affirme qu'il a eu recours à des emprunts secrets pour suppléer aux ressources qui lui manquent. L'assertion de ce journal est absolument fautive.

Le Castellano de son côté réfute aujourd'hui cet article, dans lequel on affectait de regarder comme un événement phénoménal un paiement fait aux créanciers de l'Etat. Le Castellano établit que dans les 7 premiers mois de cette année, 6 paiemens ont été faits aux employés actifs; mais qu'à la vérité les classes passives n'ont pas reçu autant. Quant à la demande faite par le gouvernement à la banque de St-Ferdinand, d'une avance de 14 millions sur la consignation de septembre, mesure blâmée fortement par l'Heraldo, le Castellano ne voit en cela qu'une de ces opérations qui ont lieu en tout pays, et même chez les négocians, et il engage de plus le gouvernement à renouveler cette opération tous les mois, s'il le faut, pour payer les malheureuses classes des créanciers passifs.

### Nouvelles d'Algérie.

Le Moniteur algérien, du 10 août, renferme sur la situation du pays un article dont voici la substance: Rentré le 5 à Alger, M. le maréchal Bugeaud a accompli plus tôt qu'il ne l'espérait le but de sa campagne à l'est de Dellys. Le territoire des deux aghaliks a été repris en entier. L'administration de ces aghaliks a été reconstruite d'une manière plus forte et plus complète.

Malgré ses échecs multipliés, l'infatigable Bou-Maza a reparu dans les environs d'Orléansville; nos troupes l'ont atteint et lui ont repris tous les troupeaux qu'il avait enlevés aux Ouled-Fazers.

Trois colonnes de cavalerie se sont mises en mouvement, le 7, pour tâcher de cerner la fraction coupable des Sbéah; l'une de ces colonnes est partie du Bas-Chéllif et a envahi le pays par l'ouest.

Deux escadrons et un bataillon, sous les ordres du colonel Claphrède, sont partis de Tenez et ont envahi le nord: deux escadrons et deux bataillons sortis d'Orléansville ont abordé le sud.

Tout le reste du pays est parfaitement calme depuis notre frontière à l'est de Dellys jusqu'à celle du Maroc.

M. le général Lamoriecière ayant acquis la certitude qu'Ab-el-Kader était entré à sa Deira sur la Melouya, a rappelé pour la rétablir sa cavalerie qui observait la frontière du Desert.

Les travaux sont suspendus sur tous les points à cause de la grande chaleur.

On croit que les tentes qui partagent la fortune d'Ab-el-Kader ne s'élèvent pas à moins de 6,000 et qu'elles peuvent lui fournir environ 2,000 cavaliers et 4,000 régimentaires élevés à 800 chevaux; il aurait en outre, 7 à 800 fantassins.

La province de Constantine est calme depuis l'arrivée de Diskara jusqu'à la mer.

Les nouvelles d'Alger du 6 août confirment ce qui a été dit, du prochain retour en France du maréchal Bugeaud, qui devait partir le 18 de ce mois.

L'article du Moniteur algérien que nous avons publié il y a trois jours, ne parlait pas de la destruction de la ville de Tico-bain; mais il faisait connaître que le maréchal ne comptait pas cette fois attaquer les Beni-Raten. Cette puissante tribu, ignorant les intentions du maréchal, avait pris les armes et avait appelé à son secours toutes les populations kabyles de l'est et du sud; déjà plus de 20,000 de ces montagnards étaient rassemblés sur les crêtes qui domoient la rive gauche de l'Oued-Schoua, dans la vallée duquel notre armée avait pris position; à chaque instant de nouveaux contingens venaient renforcer cette masse déjà imposante. C'est en présence de cette démonstration que le maréchal s'est retiré et a ramené la colonne à Dellys.

— Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un extrait d'une lettre d'Alger, datée du 8 août:

Un bruit qui consterna la ville s'est répandu dans la journée d'hier et a produit une véritable panique. On prétend que le maréchal Bugeaud est placé et qu'il nous quitte aux premiers jours de septembre; le bateau que vous apportez ma lettre vous en apprendra peut-être plus que moi, car cette fâcheuse nouvelle vint ou faussa, occupa tous les esprits et troubla tous les intérêts. Une foule de transactions en cours d'exécution sont déjà rompues; des marchés, qui se faisaient couramment, viennent d'être refusés même à perte par les acheteurs. La confiance dans l'avenir de la colonie, et vive sous l'administration juste, énergique et sage de notre gouverneur général, qu'une coterie d'ambitieux a osé dégoûter et contrarier, s'est tout-à-coup affaiblie et moi-même je suspende jusqu'à plus ample information, l'importante affaire qui m'a engagé à Alger.

L'armée qui sait si bien juger son chef, s'émeut de ce bruit qui va relever le courage de l'ennemi, et dans peu nous reverrons ces tribus, soumises venir

nous insulter quand elles ne verront plus celui qu'elles appelaient la Tête Blanche, et qui leur inspirait tant de crainte et de respect. Depuis hier on ne voit ici que des colons et des militaires courant aux informations, comme si un grand malheur menaçait la colonie; et en effet, c'en serait un si l'on nous enlevait l'infatigable capitaine, l'administrateur ferme et probe, qui seul a donné la vie et la sécurité à l'Algérie.

— On parle à Alger d'un duel à outrance qui aurait prochainement lieu entre deux généraux de l'armée, MM. B... et B... Ce duel aurait été autorisé par le ministre. Nous supprimons d'autres détails qui tiennent du roman, et qui nous font croire à l'inexactitude du bruit.

### Nouvelles et faits divers.

Quoi qu'en ait dit la Gazette de Dusseldorf, nous pouvons assurer de la meilleure source, dit la Gazette de Cologne, que la nouvelle du rappel de M. de Radowitz de son poste d'envoyé prussien à Carlsruhe est entièrement dénuée de fondement.

— La Gazette de Philadelphie affirme que M. Buchanan a donné sa démission de ministre des affaires étrangères des Etats-Unis et que le président a nommé pour le remplacer M. Andrew Stephenson, de Virginie. Cette retraite serait motivée par des divergences d'opinions au sujet de l'Orégon.

— On écrit de Paternie, 26 juillet:

Le gouvernement vient de supprimer la remise de 30 p. c. sur les droits d'entrée des marchandises venant de la Baltique ou des deux Indes par navires nationaux. Cette faveur avait été accordée comme encouragement à la marine marchande et au commerce. Ce retrait occasionne une consternation d'autant plus grande sur notre place, que 18 navires de notre port sont à la mer et qu'ils comptent, en partant chargés de nos produits, jouir à leur retour de la faveur qu'on vient de supprimer.

— Les créanciers de l'Espagne doivent avoir ces jours-ci une nouvelle réunion à Paris, sous la présidence de M. Mauguin afin d'approuver la pétition qui doit être adressée à M. Lacave-Laplague, ministre des finances.

— Le journal la Presse vient de publier des renseignemens complets et précis à la source officielle sur l'affaire de Mazatlan. Il en résulte que cette affaire n'a jamais eu les proportions qu'on a cherché à lui attribuer, et qu'il n'a pas été sérieusement question du bombardement de la ville par un navire de guerre français.

— C'est décidément le 4 septembre, qu'aura lieu, à Pampelune, l'entrée de LL. AA. RR. Mgr. le duc et Mme la duchesse de Nemours avec leurs augustes parentes les reines et l'infante d'Espagne. Déjà M. le général de Barrechea a été désigné pour recevoir les princes sur la frontière, à Irua, et les accompagner jusqu'à Pampelune. En même temps on fait des préparatifs à Tolosa pour loger convenablement LL. AA. RR. dans le cas qu'elles voudraient s'arrêter dans cette ville.

— On écrit de Halberstadt, 9 août: La Gazette de Maydembourg contient un récit assez étendu sur des troubles qui ont éclaté le 8 août à l'occasion de la présence de M. Ronge dans cette ville. M. Ronge a prêché sur la place de la cathédrale en présence de 8,000 personnes. Après qu'il eut fait allusion à la décadence prochaine de Rome, l'on entendit un catholique romain s'écrier: « Non, c'est toi, diable, qui tomberas. » Ce cri fut le signal d'une démonstration violente contre l'individu en question; il fut insulté, et lorsqu'il se fut réfugié chez lui, la foule attaqua sa maison et en brisa les fenêtres. Les autorités ont dû recourir à la force armée.

Le premier bourgmestre a fait publier aujourd'hui un extrait de l'arrêt du 30 décembre 1798 concernant les troubles, et a exhorté en outre ses concitoyens à prêter leur concours pour que des désordres comme ceux d'hier ne se renouvellent pas. — Nicolas Becker, l'auteur de la chanson du Rhin, est mort, le 4 de ce mois.

— Le Dr Zirndorfer, rédacteur de la revue intitulée Feuille de Francfort, vient d'adresser à la Gazette de Cologne, une lettre dans laquelle il raconte les mauvais traitemens auxquels il a été en butte à Coblenze, le 9 de ce mois:

« Je me promenais, dit-il, dans la ville, entre 7 et 8 heures du soir, avec M. Lers, jeune négociant de Hambourg, lorsque nous rencontrâmes dans le voisinage de l'église des jésuites un cocher à quatre, qui me considéra avec la plus grande attention; M. Lers m'en fit la remarque, mais je n'y attachai pas la moindre importance. En entrant dans la rue des jésuites, nous entendîmes tout-à-coup plusieurs hommes qui marchaient derrière nous s'écrier: « C'est Ronge, tuez ce chien-là ! allons, Coblençais ! » Nous continuâmes tranquillement notre chemin, sans nous douter que ces menaces s'adressaient à nous. Mais tout-à-coup nous vîmes entourés d'une foule d'hommes fureux proférant contre nous les menaces les plus terribles: « C'est le journaliste de Francfort, celui qui écrit contre les bons catholiques, jetons-le dans la Moselle, tuons ce chien ! » Nous voulûmes alors retourner sur nos pas, mais la foule nous barra le passage, et en même temps une grêle de pierres nous assaillit de tous les côtés. Un fanatique marchait derrière nous en battant des mains et en chantant d'une voix tonnante: « Ronge est un mauvais sujet, Czorski est un gredin d'autres nous frappent avec fureur. M. Lers fut atteint d'une pierre et se sauva dans une rue de travers. Peu de temps après, je fus enfilé, frappé, renversé à terre par la foule et bombardé de toutes parts à coups de pierres. « Tu te réveilleras pas vivant de Coblenze » me cria une espèce d'Herodote en me mettant le poing sous le nez; je recueillis mes dernières forces dans une angoisse mortelle, me relevai et me réfugiai dans la boutique de quincaillerie de M. Nervo, en le suppliant de me protéger contre la fureur populaire. Ce monsieur m'accueillit bien et me promit d'appeler la police à mon secours, mais, comme il n'y avait précisément aucun agent de police sur la place, son commis, qui m'avait connu à Francfort offrit de m'accompagner: il appela encore à notre aide un journalier qu'il vit passer, et je partis, avec cette escorte, à regretter, toujours poursuivi par le peuple, mon hôtel des Trois Saisons, où M. Lers était également rentré, après avoir été lui-même pourchassé quelque temps par le peuple. Je jugeai prudent de prendre le bateau à vapeur le lendemain de grand matin, avant que la foule fanatique pût se rassembler de nouveau. »

— On lit dans la Gazette Universelle Allemande de Leipzig: Le 12 août a été un jour bien triste pour notre ville, et plaise à Dieu qu'il n'ait pas pour l'avenir des suites encore plus fâcheuses. L'occasion d'une revue de la garde civique, il se commit des excès fort déplorables. Vers 10 heures du soir la péle-grole est devenue presque générale lorsqu'on vit venir enfin un détachement de la garde civique et un autre des troupes de ligne. Ces deux détachemens arrivèrent en même temps et firent évacuer la place devant l'hôtel de Prusse. Une sévère enquête doit faire connaître ce qui s'est passé. On nous assure positivement que les séditions ont été haranguées à plusieurs reprises, et que les soldats n'ont reçu l'ordre de faire feu que lorsque tout espoir de voir cesser les excès avait disparu. Mais ce qui paraît certain, c'est que les sommations n'ont été entendues que par les personnes les plus proches, que le plus grand nombre n'a pu comprendre les si-



gnaux et que rien n'a été fait pour avertir les plus éloignées, et ce sont précisément celles-ci que les balles ont atteintes. On évalué à 9 le nombre des tués et à 20 celui des blessés. Les curieux se dispersèrent alors, mais les rues étaient remplies de masses compactes qui proféraient des cris menaçants. A 11 heures seulement on battit la générale et la garde civique accourut en foule. On a vu par ce qui s'est passé plus tard qu'elle aurait suffi dès le commencement pour assurer la tranquillité. L'ordre n'a été rétabli que vers 3 heures du matin. Le prince Jean a quitté Leipsic ce matin entre 6 et 7 heures. La ville était en proie à une vive agitation.

La proclamation suivante a paru aujourd'hui à 2 heures de relevée :

Les citoyens et les habitants bien intentionnés de notre ville ont sans doute appris avec la plus grande indignation et avec la plus vive douleur les excès commis la nuit dernière. Nous sommes persuadés que tous les habitants de la ville qui ont à cœur l'intérêt public coopéreront à l'observation des mesures suivantes que la nécessité nous force de prendre pour le maintien de la tranquillité, troublée d'une manière si déplorable; à cet effet il est ordonné jusqu'à nouvel ordre :

- 1° Tous les chefs d'atelier, ainsi que les parens d'enfans non adultes, sont requis de retenir au logis, à partir de 8 heures du soir, leurs apprentis et leurs enfans, et de ne pas les laisser ressortir sous leur propre responsabilité.
2° Toutes les portes de maisons devront être fermées dès 9 heures du soir.
3° Toutes les personnes que l'on trouvera après cette heure réunies dans les rues en groupes nombreux, devront se séparer dès que l'injonction leur en sera faite par les patrouilles de la garde civique chargées du maintien de l'ordre.
4° Les ébarts publics devront être fermés à partir de 9 heures du soir.
Le conseil municipal espère que l'on se conformera, de bon gré à ces dispositions, et qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à des mesures de rigueur.
Leipsic, le 13 août 1845.

Le conseil municipal de Leipsic.

Perte d'un navire de guerre. — Le Cernéen de Maurice du 10 mai, apporte une déplorable nouvelle. Le brick de guerre français le Colibri a sombré sur les côtes de Madagascar; le commandant Orceel et trente-cinq hommes ont péri.

Voici la note du Cernéen : Les dernières nouvelles de l'île Saur (nom que sir William Gomm a donné à l'île Bourbon dans sa dernière minute) nous ont appris un sinistre de mer qui a d'autres droits à nos regrets que ceux que méritent d'ordinaire les événemens de cette nature: elles nous font savoir en effet que le Berceau, le Voltigeur et le Colibri commandés par l'enseigne de vaisseau M. Orceel, naviguant de conserve sur la côte de Madagascar, se trouvèrent de nuit, au milieu de bancs non indiqués sur les cartes d'Owen. En présence de ce danger inattendu, chacun de ces navires manœuvra pour y échapper, et le Colibri ayant réussi à se dégager, grâce à l'intelligence et à la présence d'esprit de M. Orceel, celui-ci, épuisé de fatigue, remit le quart à l'un de ses officiers. Mais à peine avait-il quitté le pont qu'un grain violent vint surprendre le Colibri et le fit sombrer sous voiles. Cinq hommes seulement ont pu gagner la terre à la nage, et le navire en contenant, dit-on, quarante! M. Orceel avait visité, il y a quelques mois, Maurice, et pendant son séjour parmi nous, avait fait faire des amis dévoués de tous ceux qui l'avaient connu.

On sait de Vienne, 9 août: Deux crimes execrables ont été commis dans cette dernière quinzaine sur les bords environnés de Vienne. Il y a environ dix jours que deux assassins égorgèrent un juif sur la grande route et le volèrent; arrêtés le lendemain, ils ont avoué ce forfait, dont tout le profit se bornait à 34 florins. De même on a arrêté un compagnon horloger, qui, séduit peut-être par quelques joyaux que portait un vieillard septuagénaire, est allé ce matin l'assassiner dans son domicile et s'est emparé aussitôt de quelques objets de prix. Une femme, qui avait entendu par hasard un orfèvre donner l'alarme, et l'assassin est tombé entre les mains de la justice encore avant d'avoir pu quitter le seuil de sa demeure.

Hier il est arrivé ici une députation de Croatie; sa mission est, dit-on, relative aux derniers excès qui ont eu lieu à Agram. Le prince Milosch Obrenowitch, parfaitement rétabli de l'opération qu'on lui a faite à un œil, est parti d'ici, il y a trois jours, pour Marienbad, où il s'arrêtera quelques semaines.

L'affaire du prince de Berghes pour falsification de jetons a été appelée avant-hier 14, à la cour d'assises de la Seine. Après avoir entendu le ministère public, le défenseur et le résumé de M. le président, le jury a rendu, à la simple majorité, un verdict de culpabilité sur toutes les questions. En conséquence, la cour a condamné Eugène de Berghes à trois années d'emprisonnement et à 100 francs d'amende.

La famille du prince de Berghes a formé une demande civile dans le but de faire prononcer son interdiction.

La cour de cassation a cassé l'arrêt de la chambre des mises en accusation de la cour royale de Paris qui avait déclaré qu'il n'y avait lieu à suivre contre M. Rosemond de Beauvallon, au sujet de son procès avec M. Dujarier.

M. l'archevêque de Paris publie, sous la date du 12 août, un mandement qui encourage des prières publiques pour demander un temps favorable aux biens de la terre. D'après le dispositif, le jour de l'Assomption de la Vierge, patronne du diocèse, et les neuf jours qui suivront, on dira à toutes les messes les oraisons Ad postulandam aeris serenitatem.

Le vol au duel. — Depuis le commencement de l'année seulement on a touché à son terme, un certain nombre d'étudiens avaient été victimes d'audacieux escrocs, opérant à l'aide d'un nouveau procédé que l'on pourrait appeler le vol au duel. L'autorité, instruite de ces coupables manœuvres de ces industriels, avait inutilement cherché jusqu'à ce moment à saisir leurs traces, lorsque dimanche matin, un d'entre eux se laissa surprendre en flagrant délit. Voici les faits singuliers qui ont motivé cette capture :

Jeune Louis Renaud, étudiant de première année, sortait vers dix heures du soir du bal de la Grande-Chartreuse, près de l'avenue de l'Observatoire. Il était seul, paraissait fort échauffé et décrivait le long du chemin de légères courbes qui annonçaient un cerveau embarrassé au moins autant que des jambes peu solides. Tout-à-coup il se trouva apostrophé par un personnage de haute taille, décoré d'un ordre étranger, portant de longues moustaches, qui s'écria en brandissant un jonc phénomène : « Sa Seigneurie Monsieur, prenez-vous mes bottes pour le trottoir ?... Vous pouvez les écraser le gros orteil ! » Louis Renaud s'arrêta, balbutia une excuse que lui arracha l'aspect formidable de son interlocuteur, et, tant bien que

mal, il se disposa à continuer son chemin. Monsieur, reprend l'homme aux moustaches et à la canne, cela ne se passera pas ainsi: donnez-moi votre carte, et demain j'irai m'enquérir de vos nouvelles.

L'état de semi-hébrété du jeune homme ne lui permit pas de faire grande attention à cette menace; il remit sa carte, et arriva bientôt à l'hôtel garni qu'il habite rue des Francs-Bourgeois.

Le lendemain, comme il dormait encore à poings fermés, bien qu'il fit grand jour, il fut subitement réveillé par le bruit de plusieurs coups rudement frappés à sa porte: il s'élança hors du lit, alla ouvrir, et se trouva face à face avec deux personnages qui lui étaient entièrement inconnus.

Monsieur, dit l'un des deux visiteurs, nous sommes envoyés par M. le capitaine Gronoski, notre ami, que vous avez gravement insulté hier soir. Veuillez donc nous faire connaître vos témoins, afin que nous rédigeons les conditions de la rencontre qui doit avoir lieu entre vous.

L'étudiant se rappela alors sa rencontre de la veille. — J'avoue, messieurs, dit-il, que j'avais peut-être hier le cerveau et la vue un peu troublés par quelques verres de punch pris au-delà de raison, mais je me souviens parfaitement, cependant, de m'être civilement excusé près de la personne qui vous envoie près de moi, à propos d'un accident tout-à-fait involontaire.

Cela est possible, monsieur, mais le capitaine n'est pas satisfait; la preuve, c'est qu'il devait partir ce matin à sept heures pour l'Algérie; sa place à la diligence et son passage à bord d'un steamer étaient payés, et il s'est résigné à demeurer à Paris pour obtenir une réparation complète.

Le jeune homme, qui commençait à être vivement ému, offrit de faire de nouvelles excuses au capitaine, qu'il n'avait jamais voulu offenser. — Eh mon Dieu! monsieur, s'écria avec impatience celui des deux visiteurs qui avait d'abord porté la parole, vos excuses rendront-elles à notre ami l'argent que votre insulte, volontaire ou non, lui a fait perdre. Allons! allons! nous avons une voiture et des armes; dans une heure, ce sera une affaire terminée.

L'étudiant, qui avait reçu l'avant-veille le dernier trimestre de sa pension et de plus le petit pécule nécessaire à son voyage de vacances, se rassura un peu, et dit qu'il supporterait la perte éprouvée par le capitaine, pourvu que la somme ne fût pas au-dessus de ses moyens. Les temps commencent à s'humaniser à cette ouverture: on discuta le chiffre, et ils déclarèrent que les excuses appuyées de vingt napoléons seraient admises, grâce à leur intercession.

Mais l'étudiant n'avait pas cette somme; les témoins parlèrent alors de recourir au Mont-de-Pitié, en désignant du geste une superbe montre de famille appendue au chevet du lit. Sous l'empire de la peur, le pauvre étudiant allait se décider à ce sacrifice, lorsqu'un des voisins, vieux renard de dixième année, comme il s'en trouve encore dans les estaminets du quartier Saint-Jacques, apparut brusquement, et déclarant sans préambule qu'il avait tout entendu à travers la cloison, saisit un des visiteurs au collet et appela à l'aide pour que l'on arrêtât l'autre, qui gagna l'escalier sans demander son reste.

En un instant, tout le personnel de la maison garnie fut sur pied; toutefois, l'un des deux escrocs parvint à s'échapper. Celui que l'étudiant avait saisi si résolument fut conduit chez le commissaire de police, M. Prunier-Quatremère, où il fut reconnu pour être un nommé Chevigny, déjà repris de justice, et cinq fois condamné pour escroqueries, depuis l'année 1840 seulement.

Dans la pièce nouvelle du gymnase dramatique, les sept merveilles du monde, ce qui fait le plus rire le parterre c'est l'apparition du spécimen d'un nouveau journal, l'Impensité, lequel spécimen tient tout le fond du théâtre. Voici les conditions d'abonnement de cette nouvelle feuille, 4 sous pour un an, 40 sous pour six mois et quarante francs par numéro. La prime promise aux abonnés est de 1500 livres de rentes ou d'un chapeau, au choix de l'administration du journal.

SOIERIES DE LYON. La maison de H. van Weerden & Co., Hoogstraat, est chargée pour compte d'un fabricant de Lyon de la vente d'une grande partie de Soieries en toutes largeurs, tant en Noir qu'en Pekingrayé, couleur, façonné, moiré, etc.; elle invite les dames à profiter de cette occasion avantageuse, vu que ces dites Soieries, qui sont toutes de première qualité, seront réalisées pour en finir au plus promptement au dessous des prix de fabrication. NB. On trouvera toujours un grand choix en Charles Cachemire, tant longs que carrés.

Mme GUIARD, Artiste Peintre de Paris, si renommée pour les Portraits au Daguerrotypie en noir et en couleur, et déjà avantageusement connue de plusieurs personnes honorables de la résidence, est arrivée en cette ville, où elle ne restera que peu de jours. L'opération se fait en quelques secondes, n'importe le temps. Les Portraits sont garantis d'une parfaite ressemblance. Mme Guiard possède en outre tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les encadrements des Daguerrotypes. S'adresser à l'Hôtel des Sept Eglises de Rome, sur le Spui.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES ENTRE Amsterdam et Hambourg, en correspondance directe avec les Pyroscaphes allant de Lubeck à St.-Petersbourg, et vice versa. Le service se fait par les deux grands bateaux William de Everste et Heurs van Amsterdam. DÉPARTS: Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. S'adresser au bureau de la Compagnie des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam, Buisenkant, No 38.

En vente chez A. J. VAN WEELDEN, Libraire à La Haye. La seconde édition, revue et corrigée.

DE LA LOI DU 19 JUIN 1845, PORTANT LE TARIFF DES DROITS D'ENTRÉE, DE SORTIE ET DE TRANSIT, DE TOUTS EFFETS, DENRÉS ET MARCHANDISES, QUI SERONT IMPORTÉS, EXPORTÉS OU QUI PASSERONT EN TRANSIT PAR LE ROYAUME DES PAYS-BAS. Prix: 50 cents.

NOUVEAU MAGASIN DE VOITURES. Bogt van Guinée, à La Haye. Le soussigné a l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera constamment chez lui un beau choix de Voitures en tout genre, sortant des premières fabriques de Bruxelles. Coupés français, Drosky Victoria. Idem royal, Idem royal. Phaëtons Victoria, Brougham. Ainsi que Voitures de voyages et autres. Toutes ses voitures joignent une grande solidité à l'élégance; il les garantit pendant une année. E. LEEMANS.

Correspondance Musicale. Prinsstraat, 57, à La Haye. L'AMATEUR. PUBLICATION MUSICALE PARAISSANT LE QUINZE DE CHAQUE MOIS et composée de: 1°. Deux romances, grand format. 2°. Une cavatine de 4 à 6 pages, gravées sur planches. Prix 35 cents. Le numéro du 15 de ce mois contient: 1°. Dis-moi qu'ils ont menti, romance de BASINZ. 2°. Pierrette, da VERDI. 3°. Air de Dom Sébastien, mariano de DONIZETTI, chanté par Miss Stolz. ON S'ABONNE chez MM. les directeurs de postes et chez les principaux libraires du Royaume.

Cours des Fonds Publics. Bourse d'Amsterdam du 16 Août.

	Int.	15 août	16 août
Dette active	2 1/2	64	64
Dito dito	2 1/2	—	—
Dito en liquidation	3	—	—
Dito dito	4	—	—
Dito des Indes	4	—	—
Pays-Bas			
Syndicat	3 1/2	—	—
Dito	3 1/2	—	—
Société de Commerce	4	168	168
Act. de la Comp. de Harlem	5	—	—
Chemin de fer de Rotterdam	4	—	—
Act. de Chemin de fer Holland.	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1818	5	—	—
Dito dito 1823 & 1828	5	—	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dito	6	—	—
Russie			
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—
Emprunt de 1840	4	—	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	92
Passive	5	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deffered	—	—	—
Espagne			
Ardoins	5	23	23
Dito	3	—	—
Coppons Ardoins	—	—	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	—	—	—
Autriche			
Dito dito	—	—	—
France			
Inscriptions au Grand Livre	—	—	—
Pologne			
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres	—	—	—
Bresil			
Id. id.	—	—	—
Portugal			
Obligations à Londres	—	—	—

Bourse de Paris du 15 Août.

	Int.	14 août
France		
Cinq pour cent	—	—
Trois pour cent	—	—
Emprunt Ardois	—	—
Espagne		
Anc. différée	—	—
Nouv. dito	—	—
Passive	—	—
Naples		
Certificats Falconet	2 1/2	—
Pays-Bas		
Dette active	2 1/2	—
Dette active	—	—
Belgique		
Dito	—	—
(Banque belge)	—	—
Etats-Unis		
Obligations de la Banque	—	—

Bourse de Londres du 15 Août. Métalliques, 5 % s. — Naples, 5 % s. — Ardoins, 5 % s. — Lettres de change sur Paris, 25. — Passivo, 5 % s. — Lots de Rome, 100. — après la Bourse (2 heures), 84, 23. LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Laps Neuwijk.